



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

*Le Ministre*

Paris, le 27 MARS 2009

Nos Réf : GC/A. 08010772/BDC.SCP

Vos Réf : AGACO/03-2008

Monsieur le Député-Maire,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de mon prédécesseur sur l'inquiétude des ressortissants français ayant travaillé en Afrique francophone quant à la situation financière des caisses africaines de sécurité sociale et l'arrêt du versement des pensions de retraite pour lesquelles ils ont cotisé.

Conscient des difficultés rencontrées par les ressortissants français pour faire valoir leurs droits (problèmes de reconnaissance des droits ou de paiement des arriérés et des pensions) auprès des caisses de retraite de plusieurs pays d'Afrique francophone, notamment du Congo et du Gabon, le Gouvernement tente de débloquer les dossiers en souffrance.

Mes services ainsi que le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale, en étroite collaboration avec le ministère des affaires étrangères et européennes, interviennent en ce sens auprès des autorités locales.

S'agissant du Gabon, la mise en place d'une commission mixte en février 2007 et d'un groupe bilatéral d'experts en mai 2007, a permis de concrétiser les engagements pris par les autorités gabonaises de trouver une solution aux dossiers problématiques des pensionnés français.

**Monsieur Didier QUENTIN**  
Député de la Charente-Maritime  
Maire de Royan  
Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

